



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST



N° 53

Séance du 13/11/2019

**Objet : Désignation de deux élus référents auprès du GAL Ouest Grand Sud.**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>	
En exercice :	38
Présents :	12
Nombre suffrages :	13

L'Assemblée délibérante s'est réunie le 13/11/2019 à 17h30 pour une deuxième fois, après une première convocation le 08/11/2019 sans atteindre le quorum prescrit par la loi, dans ses locaux de Mroalé sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

**Etaient présents :**

M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. ATTOUMANI Harouna, M. SAID Mohamed Barrabé, M. HAROUNA Zaïdani, M. ABDALLAH Saïd, M. YOUSOUFOU Soulaïmana, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, Mme BACAR Inchaty Soilihi, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, et M. MROIVILI Mouhamadi Moindjé.

Date de convocation :  
08/11/2019

**Etaient absents :**

Mme ABDOU-MADI Sandati, M. ALI-MALLOU Assani, M. ATTOUMANI Issoufi, M. AHMED-COMBO Ali, Mme MADI ASSANI Binti, Mme MAHADI Salima, M. MADI Saïd, M. MATTOIR Abdullah, Mme MROIVILI Amina Moilim, Mme DOUKAINI Kamaria, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. HAMADA Dahalane Patrick, Mme BAMANA Anchya, M. SAID Moinécha, Mme AHMED Fatima, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme AHMED Aïda, Mme CHANFI Dahabia, M. ABDOU Mikidachi, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. KAMARDINE Mansour, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MASSIALA Sadanati, Mme ALI Fatima, Mme MVOULANA Chakila Laila et M. MIKIDADI Madihali.

Date d'affichage :  
08/11/2019

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

**Procuration :** Mme Anchya BAMANA a donné procuration à M. Harouna ZAIDANI ;

Et affichage du :

**Etaient excusés :**

**Secrétaire de séance :** M. SAID Mohamed Barrabé.

Par délibération n° 31/2019 du 09/07/2019, le conseil communautaire a décidé de faire adhérer la 3CO à GAL Ouest Grand Sud. Pour faire suite à cette délibération, deux conseillers communautaires devront être désignés dont 1 titulaire et un suppléant conformément aux statuts de l'association.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de désigner les conseillers communautaires dont les noms suivent comme référents auprès du GAL Ouest Grand Sud :

- **M. Soulaïmana YOUSOUFFOU en qualité de titulaire**
- **M. Zaïdani HAROUNA (8<sup>ème</sup> Vice-président de la 3CO) en qualité de suppléant.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Fait à TSINGONI, le 13/11/2019.

Le Président,

M. Zaïnoudine ANTOYISSA

